

## Brève présentation de la procédure d'évaluation A.NA.PSY.pe des formations permanentes

Pour développer les compétences des professionnels chargés de l'accueil et des soins des jeunes enfants, il faut disposer d'une formation permanente de ce personnel qui soit adaptée et efficace.

Pour accroître l'efficacité de la formation permanente, il faut disposer d'une procédure d'évaluation qui soit :

- apte à mesurer l'évolution des compétences;
- apte à piloter les décisions;
- fiable.

### **Les partenaires :**

- L'A.NA.PSY.p.e.
- Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi (Direction Générale de la Santé).
- Le Laboratoire de Psychologie de l'Université Paris VIII.
- L'Université Paris III.
- Le Département de la Seine-Saint-Denis (Protection Maternelle et Infantile et Crèches).

### **Les auteurs :**

- S. Giampino : psychologue en Protection Maternelle et Infantile, psychanalyste d'enfants, formateur des professionnels de la petite enfance
- D. Chaplain : psychologue en Protection Maternelle et Infantile et en crèches, formateur des professionnels de la petite enfance
- C.A.Tijus : psychologue, chargé de recherche en psychologie expérimentale et cognitive, Paris VIII
- S. Griere : sociologue, responsable scientifique, directrice du D.H.E.P.S., Paris III, responsable de l'INFREP

### **Les références :**

Psychologie clinique.

Psychologie expérimentale et cognitive.

Pédagogie.

Sociologie.

Informatique (traitement automatique).

Statistique.

### **Les utilisateurs de la procédure A.NA.PSY.p.e.**

Organismes de formation.

Employeurs.

Financeurs de formations permanentes.

Organisations professionnelles.

Centres de recherche.

## **Formation et prévention : la procédure d'évaluation de l'A.NA.PSY.pe**

### **Adaptée aux particularités de la formation continue...**

- Mesure l'atteinte des objectifs en termes d'utilisation des savoir-faire et non en termes d'accumulation des savoirs.

(Evolution du positionnement personnel par rapport à l'enfant, sa famille, les attitudes, les comportements professionnels, la souplesse des modes de réponse ...).

- Le problème essentiel de la formation permanente étant surtout dans les domaines de la santé et du social, de susciter une évolution des savoir-faire dans la pratique. (L'évaluation doit donc porter sur cette évolution).

- Mesurer comment les professionnels formés apprécient les méthodes pédagogiques utilisées.

(La Formation permanente s'adresse à des professionnels qui, d'une part, paient <directement ou indirectement> leur formation et qui, d'autre part, sont actifs dans le processus de formation.

L'évaluation doit donc également prendre en compte la satisfaction des professionnels sur les méthodes pédagogiques).

### **Transférable à tout type de formation continue...**

- C'est une méthode modulaire et adaptable et non une grille d'évaluation fermée.

- Elle permet de mesurer les objectifs et les méthodes spécifiques pour chacune des formations évaluées.

### **Opérationnelle...**

- Elle permet de prendre des décisions aptes à accroître l'efficacité de la formation:

- Chaque catégorie d'objectif peut être testée séparément.

- Chaque catégorie de méthode peut être testée séparément.

- Toutes les interactions entre les objectifs, les méthodes, et entre objectifs et méthodes, peuvent être mesurées.

- La méthode permet donc de repérer non seulement les modifications nécessaires à apporter, mais aussi les priorités.

- Les résultats sont obtenus rapidement par traitement informatique des données.

### **Fiable...**

- Elle utilise la méthode expérimentale :

Comparaison entre groupe expérimental et groupe de contrôle.

Anonymat des sujets.

Passation par tiers (en aveugle)

- La procédure supprime les biais de toute évaluation synchronique (après) ou diachroniques (avant et après formation) :

- utilise la méthode inférentielle d'enquête

- les sujets n'ont aucun moyen de repérer dans les questionnaires ce que l'on mesure ou ce qu'on attend d'eux

- Elle mesure l'impact à 3 moments différents :

- M1 : avant la formation

- M2 : juste en fin de formation

- M3 : 3 à 6 mois plus tard

La méthode compare les résultats du groupe expérimental (formé) au groupe contrôle (non formé), et évalue les effets formatifs à moyen terme, après ce retour sur le terrain.

